

LA LETTRE DE L'APCMA



*Avec le réseau des CMA,
les territoires ont de l'avenir*



Rentrée : des échéances importantes pour l'artisanat

La rentrée s'annonce riche pour l'artisanat avec le suivi de plusieurs textes de loi impactant les entreprises du secteur. Qu'il s'agisse de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », destinée à réduire le chômage des jeunes, du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), visant à donner aux entreprises les moyens de se développer et de créer des emplois, ou encore de l'action « Cœur de ville », menée en faveur des villes moyennes pour que les enjeux de revitalisation de leurs centres-villes passent aussi par le développement de l'activité artisanale, le réseau des CMA est un acteur incontournable et son action est légitime ! La présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, le 19 juin lors de la soirée du Prix du maître d'apprentissage, et celle de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, le lendemain, lors de notre assemblée générale, en témoignent clairement et nous confortent dans notre rôle de partenaire mobilisé, écouté et constructif : ce que nous entendons poursuivre !

Bernard Stalter
Président de l'APCMA

▲ ACTUALITÉ POLITIQUE

La mobilisation pour l'emploi passe par les territoires

Appui aux entreprises dans les bassins de vie, développement de l'apprentissage dans les quartiers, revitalisation des centres-villes sont autant d'actions menées par les CMA qui s'inscrivent dans une dynamique globale d'équilibre des territoires et de lutte contre le chômage.

SOUTIEN DES ENTREPRISES

Les entreprises artisanales créent de l'emploi et de la richesse sur l'ensemble du territoire. Elles participent à la performance économique de la France et offrent un potentiel de croissance dans les bassins de vie. Pour encourager leur développement, Bernard Stalter, président de l'APCMA, a demandé à Bruno Le Maire « **une grande loi pour l'artisanat de demain** ». Son objectif : accroître la compétitivité des entreprises et redonner à ce secteur de poids la place qui lui revient. À ce titre, les CMA seront attentives aux mesures du projet de loi PACTE, destinées à renforcer la solidité des entreprises et à dynamiser leur activité.

DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Les jeunes des quartiers sont l'un des publics pour qui l'apprentissage est une voie vers l'emploi. Plus tôt les jeunes sont informés de la réalité des métiers, plus tôt on favorise leur entrée en formation. Il est donc nécessaire d'ouvrir les portes des établissements scolaires aux artisans pour qu'ils puissent échanger avec les jeunes et ainsi susciter des vocations. Les CFA de CMA sont à pied d'œuvre pour préparer, et réussir, l'entrée en apprentissage de ces jeunes et leur permettre d'accéder aux 700 000 emplois à pourvoir.

REVITALISATION DES TERRITOIRES

Les enjeux de revitalisation de nos communes passent par l'économie de proximité et par le développement de l'activité commerciale et artisanale. Fortes de leur expertise, les CMA sont actrices de l'action « Cœur de ville » engagée par le gouvernement pour redynamiser les centres-villes. La mobilisation pour l'emploi doit en effet être pensée dans une optique d'équilibre des territoires, au profit de tous les publics et de tous les bassins de vie : zones urbaines, péri-urbaines, rurales mais également dans les territoires d'Outre-mer.

Offre de services des CMA

Focus sur la médiation

Les CMA accompagnent, par un suivi personnalisé, les maîtres d'apprentissage et sont présentes à leurs côtés, de la constitution du contrat d'apprentissage jusqu'à la fin de la période de formation de l'apprenti. En cas de difficulté, leurs conseillers interviennent pour favoriser le dialogue et concilier entreprise et apprenti. À l'image de **Cécile Villejoubert**, médiatrice de l'apprentissage à la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France, exerçant pour le département de l'Essonne, dont le rôle est de désamorcer les tensions pour éviter toute éventuelle rupture de contrat. Elle est notamment intervenue dans l'entreprise de **Pascal Baylet**, maître d'apprentissage et dirigeant des « Compagnons du Rabot », qui accueille chaque année plusieurs apprentis. Tous deux ont pu témoigner de leurs rôles respectifs de maître d'apprentissage et de médiatrice dans l'émission *Label Entreprise* consacrée à l'apprentissage et diffusée sur la chaîne *Demain TV* début juin.

i Retrouvez leurs témoignages : www.demain.fr/emissions/label-entreprise

▼ ÉVÉNEMENT

Maître d'apprentissage : un investissement quotidien récompensé

Initié il y a quatre ans par le réseau des CMA et Garance, le Prix du maître d'apprentissage valorise l'engagement citoyen de ces acteurs essentiels du secteur de l'artisanat.



Accompagnés de leur apprenti, les cinq lauréats de l'édition 2018 ont été mis à l'honneur le 19 juin lors de la cérémonie de remise des prix organisée sous le haut patronage et en présence de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Animée par Jean-Louis Picot et Arnaud Le Gal, respectivement rédacteur en chef adjoint du *Parisien/Aujourd'hui en France* et

rédacteur en chef des *Échos*, médias partenaires du prix, la soirée a débuté par une table ronde consacrée à l'apprentissage et ses enjeux. Un débat en prise directe avec l'actualité puisqu'il est intervenu le jour même de l'adoption en première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Participaient à cet échange : Bernard Stalter, président de l'APCMA, Serge Crouin, président de Garance, Jean-Yves Lambert, maître d'apprentissage récompensé en 2015, et Michèle de Vaucouleurs, députée des Yvelines. L'occasion de mettre en lumière l'investissement de celles et ceux qui enseignent avec pédagogie les valeurs de l'entreprise et favorisent, par la transmission du savoir-faire et du savoir être, la pérennité des métiers de l'artisanat.

LES LAURÉATS DÉVOILÉS

À l'issue de ce débat, les lauréats – Nicolas Gouin, boulanger en Seine-Maritime, Sébastien Mariojouis, carrossier dans le Tarn, Bruno Cordier, pâtissier dans le Loiret, Sylvestre Montaneme, plâtrier-peintre dans le Rhône, et Jérémy Compagnat, brodeur d'écussons dans le Rhône – ont été récompensés.

Chaque année, ce sont 140 000 apprentis qui acquièrent une expérience aux côtés des maîtres d'apprentissage : une implication exemplaire saluée par la ministre du Travail dans son discours de clôture.

i Découvrez les portraits des lauréats : www.maitreapprentissage-artisanat.fr - [#prixMA](https://twitter.com/prixMA)

L'image

Le 3 juillet, les membres de l'Équipe de France des Métiers 2018, qui défendront les couleurs du pays lors des *EuroSkills*, ont été reçus au ministère du Travail par la ministre Muriel Pénicaud. Soutenue par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, la compétition se tiendra à Budapest, en Hongrie, du 26 au 28 septembre. Une occasion unique pour ces jeunes de comparer leurs compétences au niveau européen.

i En savoir plus : www.worldskills-france.org

[#euroskills2018](https://twitter.com/euroskills2018)



▼ CONSULTATIONS CITOYENNES

Placer l'artisanat au cœur de l'Europe

Comment promouvoir l'apprentissage, la mobilité ?
Quel avenir pour les entreprises artisanales ?
Autant de questions sur lesquelles le grand public était invité à donner son avis le 27 juin à l'APCMA.



▲ Sylvain Kahn, professeur agrégé à Sciences po, Hervé Moritz, président des jeunes européens, Thierry Michels, député du Bas-Rhin, Laurent Munerot, président de la CRMA Île-de-France, et Martine Diss, cheffe d'unité adjointe des instruments financiers (COSME), sont intervenus lors du débat « Apprendre et réussir en Europe ».

Jusqu'en octobre 2018, des consultations citoyennes sur l'Europe sont organisées partout en France. Initiées par le gouvernement, elles ont pour objectif de refléter la pluralité des opinions de ceux qui souhaitent exprimer leurs avis et leurs propositions sur l'Union européenne. Dans ce cadre, l'APCMA a ouvert ses portes au grand public le 27 juin. L'occasion d'accueillir Nathalie Loiseau, ministre chargée des Affaires européennes, et Walter Grahammer, ambassadeur d'Autriche, pays à la présidence de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet. Le public a ainsi pu participer aux débats et découvrir le secteur de l'artisanat en assistant aux expositions et démonstrations réalisées par les artisans et apprentis des CFA d'Île-de-France réunis pour l'occasion.

RECONNAÎTRE LA VITALITÉ DES ENTREPRISES ARTISANALES



▲ Nathalie Loiseau, ministre chargée des Affaires européennes, et Bernard Stalter, président de l'APCMA, à la rencontre des artisans et apprentis d'Île-de-France présents pour l'occasion.

Bernard Stalter, président de l'APCMA, a appelé à la **création d'une « Europe de l'artisanat »**, pour que la vitalité économique de ses entreprises soit pleinement reconnue. Filière à fort potentiel de croissance et de recrutement, l'artisanat produit pour l'économie et la société une valeur ajoutée dont l'Europe ne peut faire abstraction. Aussi, en 2019, les CMA seront mobilisées lors de la campagne des élections européennes pour placer l'artisanat au cœur de l'Europe de demain.

 En savoir plus : www.apcma.fr -  #QuelleEstVotreEurope



Le témoin
Jean Arthuis

Député européen

Les élections européennes de 2019 auront un impact sur les petites entreprises. Selon vous, quelles mesures doivent

être instaurées pour favoriser la compétitivité ?

Le déploiement à grande échelle des réseaux et des technologies numériques appelle un soutien axé sur les PME. Plus globalement, en coopération avec les autorités nationales et régionales, le financement de leurs investissements doit être facilité par un accès renforcé et simplifié aux garanties offertes par le Fonds européen pour les investissements stratégiques et le programme spécifique COSME réservé aux PME. Enfin, le marché unique exige une concurrence loyale qui éradique toutes les formes de dumping fiscal ou social. C'est en cela que la révision de la directive sur les travailleurs détachés constitue un progrès prometteur.

La promotion de la formation professionnelle et tout particulièrement de l'apprentissage est une nécessité. Quelles sont les actions à mettre en place au niveau européen pour renforcer son attractivité ?

Il n'y a pas de compétitivité sans compétence professionnelle. La formation professionnelle, notamment l'apprentissage, est un investissement d'avenir. C'est une des priorités du gouvernement français. L'Europe doit combattre le chômage des jeunes par des actions structurantes qui s'inspirent des meilleurs exemples en Europe (Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Danemark). Je demande qu'un programme « formation professionnelle, apprentissage » soit créé dans le budget de l'Union européenne. Il reste à corriger le regard que nous portons encore sur cette formation. Dans notre hiérarchie des valeurs, il doit être porté au même niveau que l'enseignement supérieur.

Le programme Erasmus favorise les échanges européens et renforce les compétences des jeunes. Comment lever les freins à la mobilité et encourager davantage les projets de coopération ?

Le programme Erasmus, dont nous avons célébré le 30^e anniversaire en 2017, est un succès. Les étudiants qui ont effectué une mobilité grâce à ses bourses, la « génération Erasmus », se protègent mieux contre les risques du chômage dans leur vie professionnelle. Je me bats pour que les apprentis puissent partir en mobilité dans les mêmes conditions. Les freins sont multiples : psychologiques, professionnels, linguistiques, juridiques, financiers. À sa demande, j'ai remis à notre ministre du Travail, Madame Pénicaud, un rapport en ce sens. Certaines mesures ont déjà été votées, notamment la levée de l'obligation pour le maître d'apprentissage, de salarier son apprenti pendant sa mobilité. Il faut multiplier par trois les crédits Erasmus et proclamer que les apprentis, eux aussi, doivent parler une autre langue que leur langue maternelle. Les autres dispositions sont en bonne voie.



L'agenda

Afriqu@pprentissage

Conscient de la nécessité de **favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs en Afrique**, le réseau des CMA a présenté le 26 juin à ses partenaires africains une initiative destinée à renforcer l'apprentissage, l'esprit entrepreneurial et l'employabilité des jeunes et des femmes. Une initiative menée en partenariat avec la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) et présentée par Joël Fourny, président de la CMA de région Pays de la Loire, dans le cadre de la 12^e édition des ateliers de la coopération économique consulaire. L'Initiative Afriqu@pprentissage vise à mobiliser les compétences des élus, cadres, formateurs et apprentis des CMA, ainsi que les savoir-faire des artisans français pour appuyer les petites entreprises africaines dans les différentes phases de leur développement.

À venir

Huit projets artisanaux valorisés lors de la Paris Design Week



Dans le cadre de leur partenariat, le réseau des CMA et KissKissBankBank (KKBB) se sont associés pour mettre à l'honneur une sélection d'artisans. Ainsi, les artisans, éligibles aux critères « design objet et mobilier », accompagnés par leur CMA et ayant lancé leur projet sur KKBB **entre le 1^{er} mai et le 24 août** sont invités à participer à un appel à projets. Ces derniers seront soumis à un jury qui sélectionnera les huit entreprises artisanales qui exposeront du 11 au 15 septembre dans le cadre de la Paris Design Week. Depuis l'émergence

du financement participatif, le réseau des CMA propose aux entreprises artisanales ce modèle complémentaire et/ou alternatif au financement bancaire et les accompagne lors de chaque étape de leur projet de financement.

i En savoir plus : welcome.kisskissbankbank.com/paris-design-week

Salon SME : l'expertise des CMA au service des entrepreneurs



Les CMA accompagnent les entreprises artisanales en leur proposant une offre de services sur mesure répondant à leurs besoins, à chacune des étapes de leur vie, avec pour ambition de renforcer leur compétitivité et leur pérennité sur les territoires. **Les 1^{er} et 2 octobre**, leurs conseillers seront présents au Salon SME (Solutions pour Mon Entreprise), pour répondre aux questions des dirigeants ou futurs dirigeants d'entreprise. Durant deux jours, le public intéressé pourra bénéficier de leurs conseils pour faire aboutir leurs projets ou encore dynamiser leur activité. La proximité, la qualité de leur accompagnement au quotidien sont autant de facteurs de renforcement de la solidité des entreprises artisanales.

i En savoir plus : www.salonsme.com - [#SalonSME](https://twitter.com/SalonSME)

— 23-25 septembre Séminaire des CMA françaises et allemandes

Paris

Organisé par l'APCMA, la ZDH et l'OFAJ, ce séminaire s'adresse aux référents des CMA françaises et allemandes en charge des projets de mobilité des apprentis.

— 26-28 septembre EuroSkills

Budapest (Hongrie)

Lire page 2.

[#euroskills2018](https://twitter.com/euroskills2018)

— 1^{er}-2 octobre Salon SME

Paris

Lire ci-contre.

[#SalonSME](https://twitter.com/SalonSME)

— 10-12 novembre MIF Expo

Paris

Près de 450 exposants, de tous les secteurs, dont l'artisanat, vous donnent rendez-vous Porte de Versailles pour LE Salon du Made In France.

[#mifexpo](https://twitter.com/mifexpo)

— 21 novembre-4 décembre Quinzaine de la transmission-reprise Partout en France

Organisée par le Réseau Transmettre & Reprendre, dont l'APCMA est membre, cette quinzaine est une occasion de venir échanger avec les différents acteurs de la transmission-reprise.

[#TransmissionReprise](https://twitter.com/TransmissionReprise)

— 28 novembre-1^{er} décembre Finales nationales des Olympiades des Métiers Caen

Durant ces finales, les meilleurs jeunes de toutes les régions de France tenteront d'intégrer l'Équipe de France qui participera à la compétition internationale à Kazan (Russie) en août 2019.

[#ODM2018](https://twitter.com/ODM2018)



La Lettre de l'APCMA • Bimestrielle • Directeur de la publication : Bernard Stalter • Rédacteur en chef : Jacques Garau • Rédaction : Sylvie Emond • APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion : Loïc Langlo (langlo@apcma.fr) - Tél. : 01 44 43 10 91 • Tirage : 4 000 exemplaires • Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 • Impression : Socosprint (88) • ISSN 1950-8093.

RETROUVEZ L'APCMA SUR

